



00529

DECISION N°2018/_____/ANAC-DG

**PORTANT AMENDEMENT DU VOLUME 21 DU REGLEMENT
AERONAUTIQUE DU MALI (RAM 21)**

**LE DIRECTEUR GENERAL DE L'AGENCE NATIONALE DE
L'AVIATION CIVILE**

- Vu** la Constitution ;
- Vu** le Règlement n°08/2013/CM/UEMOA du 26 septembre 2013 portant adoption du code communautaire de l'aviation civile des Etats membres de l'UEMOA ;
- Vu** la Loi n°61-118/AN-RM du 18 août 1961 approuvant l'adhésion du Mali à la Convention relative à l'Aviation Civile Internationale (OACI), signée à Chicago le 07 décembre 1944 ;
- Vu** la Loi n°2011-014 du 19 mai 2011 portant Code de l'Aviation Civile ;
- Vu** la Loi n°90-110 du 18 octobre 1990 portant principes fondamentaux de la création, de l'organisation et du fonctionnement des Etablissements Publics à caractère Administratif ;
- Vu** le Décret n°05-511//P-RM du 15 novembre 2005 fixant l'organisation et les modalités de fonctionnement de l'Agence Nationale de l'Aviation Civile ;
- Vu** le Décret n°2017-0163/P-RM du 23 février 2017 portant nomination du Directeur Général de l'Agence Nationale de l'Aviation Civile ;
- Vu** l'Arrêté n°2014-1014/MET-SG du 02 avril 2014 fixant les modalités d'application des Règlements Aéronautiques du Mali,

DECIDE :

Article 1^{er} : En application des articles 3 et 4 de l'Arrêté n°2014-1014/MET-SG du 02 avril 2014 fixant les modalités d'application des Règlements Aéronautiques du Mali (RAM), est amendé la Révision 00 de l'Edition 01 du Règlement Aéronautique du Mali N°21.

Article 2 : La révision 01 dudit règlement qui entre en vigueur à compter de sa signature est jointe à la présente Décision.

Article 3 : Le Directeur de la Sécurité Aérienne, le Directeur du Transport Aérien et de la Sûreté et le Directeur du Développement des Infrastructures sont chargés de l'exécution de la présente décision qui sera enregistrée, publiée et communiquée partout où besoin sera.

Bamako, le 13 AOUT 2018

Le Directeur Général,



Oumar Mamadou BA

AMPLIATIONS :

ORIGINAL	1
MTD	1
PCA	1
Toutes Directions ANAC	05
Tous Services/Bureau ANAC	36
PAF	1
CTA	1
ASECNA	1
ADM	1
ASAM S.A	1
SAS	1
MAC	1
ARCHIVES	1
J.O.R.M	1